



## **CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 18 Octobre 2022**

### **Déclaration de Julien BERNARD au nom de la CGT**

Le Conseil régional a en responsabilité les lycées, leur fonctionnement, la carte des formations professionnelles. C'est dans ce cadre que nous examinons ce jour le projet de détermination des dotations de fonctionnement 2023 pour les EPLE, nous n'avons pas d'autre remarque autre que celles du projet d'avis.

Les lycées professionnels sont des EPLE. Or ce 18 octobre est une journée de mobilisation dans les lycées professionnels à l'appel de plusieurs organisations syndicales pour le retrait du projet de réforme des lycées professionnels que le président de la République veut imposer. Cette réforme serait applicable dès la rentrée 2023 sans bilan de la réforme précédente, sans concertation en amont de cette annonce, avec une feuille de route tardive et floue alors même que des décisions lourdes de conséquences sont en préparation.

Nous dénonçons cette nouvelle offensive contre la voie professionnelle sous statut scolaire.

Ce projet de réforme s'appuie sur une double volonté :

- calquer ces formations sur l'apprentissage en augmentant d'un tiers le nombre de semaines de formation en entreprises, dont le contenu pédagogique serait rédigé par chaque entreprise alors que souvent elles ne disposent pas de l'intégralité des plateaux techniques et des activités indispensables à l'obtention du diplôme qui est généralement un Bac pro 3 ans, avec de nouveaux lieux de stage pour chaque élève alors qu'il est déjà souvent difficile d'en trouver car beaucoup d'entreprises n'y sont pas prêtes. C'est donc aussi moins d'enseignement général recentré sur des matières dites «fondamentales», maths et français, alors que les autres enseignements contribuent aussi à l'élévation indispensable du niveau de connaissances et à la formation citoyenne, l'ouverture au monde... La propagande du «*on apprendrait mieux sur le tas*» est un prétexte pour redonner, encore plus, la main au patronat sur l'enseignement professionnel.
- renvoyer à des «expérimentations locales» et des décisions prises dans les établissements, sous couvert d'autonomie renforcée, le transfert des contenus professionnels sur les stages en entreprise, la réorganisation de la scolarité et du temps scolaire, l'augmentation et la dérégulation des périodes de formation en milieu professionnel... C'est la différenciation en action et remettra en cause le caractère national de l'accès aux formations et des diplômes professionnels.

Oui la carte des formations doit évoluer, nous le portons haut et fort depuis des années. Elle doit évoluer dans l'intérêt général du pays pour répondre aux grands enjeux écologiques, aux besoins sociaux dont la prise en charge du grand âge, à la nécessaire réindustrialisation, aux évolutions technologiques et numériques... Il faut redonner à la carte des formations une vision sur le long terme en développant notamment les formations en relation avec les enjeux climatiques et environnementaux et celles du soin et du lien.

En aucune façon, son «évolution» ne doit se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises et continuer à fermer des filières utiles mais qui ne remplissent pas. Cette logique d'adéquation absolue entre formation et besoins immédiats des entreprises locales est une vision à court terme.

Le lycée professionnel accueille l'ensemble des jeunes sans discrimination et les fait réussir. C'est donc une voie de formation initiale qu'il faut développer.

Cette réforme qui réduit le temps de formation professionnelle, qui limite la carte des formations aux débouchés locaux, qui ferme des formations, qui restreint les possibilités d'orientation des jeunes est à l'opposé de nos ambitions pour les lycées professionnels afin que tous les élèves réussissent et que chaque jeune puisse accéder à la formation de son choix.

Les organisations syndicales sont fermement attachées au principe d'égalité de notre école républicaine et revendiquent le maintien d'un cadre national, dont une grille horaire, pour toutes les filières professionnelles. Elles revendiquent aussi une dimension émancipatrice de la formation des jeunes à laquelle participent toutes les disciplines.



L'urgence est de renforcer les lycées professionnels et de donner plus de temps et de moyens aux personnels face à cette menace de ce qui ressemble à un plan social !